

DECLARATION PREALABLE

à une **VENTE AMBULANTE** avec OCCUPATION du DOMAINE PUBLIC

sur le TERRITOIRE de la COMMUNE de ST PAIR sur MER ANNEE 2023

(Délibération du Conseil Municipal n° 2021/1350 du 26 novembre 2021)

DECLARANT

- **Nom et prénom :**
ou dénomination sociale (pour les personnes morales)
nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales)
- **Numéro de SIRET :**
- **Adresse complète :**

- **Téléphone** (fixe ou portable)
- **Adresse mail :**

CARACTERISTIQUES de la VENTE

- **Adresse détaillée de l'emplacement souhaité :** (déposer une demande par emplacement)
- **Nature de l'activité exercée :**
- **Superficie utilisée :** ml + terrasse ml
(tarif 2023 : 0.35 € par ml sans fluide + 1.50€ par fluide)
- **Période souhaitée :** du 2023 au 2023

Tous les de h à h

(préciser le jour de la semaine et horaires pour les commerces s'installant ponctuellement 1 fois/semaine)

Durée de la vente (en jours cumulés) pour la période concernée : jours

Emplacement avec fluide : oui - non (*) (*) rayer la mention inutile

Tarif forfait utilisation de fluide : 1.50€/Jour ou abonnement compteur forain.

**Merci de fournir une attestation sur l'honneur de bon montage,
votre extrait K-Bis et l'attestation assurance en cours.**

ENGAGEMENT du DECLARANT

Je soussigné, auteur de la présente déclaration (nom et prénom)
certifie exacts les renseignements qui y sont contenus

Date :

signature :

CADRE RESERVE à la MAIRIE

Date d'arrivée :

n° d'enregistrement :

Observations :

B : La Mairie devra être prévenue au minimum 15 jours à l'avance en cas de désistement ou d'annulation – A défaut, la redevance d'occupation sera exigible.